

COMPTES ANNUELS

1001PACT FUNKY VEGGIE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022

118-130 AV JEAN JAURES
75019 Paris



SIRET : 89133639800013

NAF : 6630Z

Certifiés conformes,

Pierre Schmidgall
Président

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		Au 31/12/2021
	France	Exportation	
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises			
- De biens			
Production vendue :	3 000		3 000
- De services			5 000
Chiffre d'affaires net	3 000		3 000
- Stockée			
- Immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			
Autres produits			
	PRODUITS D'EXPLOITATION		3 000
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes *		2 723	5 287
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
- Amortissements sur immobilisations			
- Dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux :			
- Dépréciations sur actif circulant			
- Provisions pour risques et charges			
Autres charges			
	CHARGES D'EXPLOITATION		2 723
* Y compris :			5 287
- Redevances de crédit-bail mobilier			
- Redevances de crédit-bail immobilier			
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		277
Bénéfice attribué ou perte transférée			-287
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	PRODUITS FINANCIERS		
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	CHARGES FINANCIERES		
	RÉSULTAT FINANCIER		
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		277
			-287

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
----------------------------	---------------	---------------

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion
Sur opérations en capital
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion
Sur opérations en capital
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

CHARGES EXCEPTIONNELLES

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Participation des salariés

Impôts sur les bénéfices

TOTAL DES PRODUITS

3 000

5 000

TOTAL DES CHARGES

2 723

5 287

BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)

277

-287

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU
27 juin 2023**

Le vingt-sept juin deux-mille vingt-trois à seize heure, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au 24 bis rue du Rhin, 75019 Paris, sur convocation du Président adressée par voie électronique (l' « Assemblée Générale ») .

Il a été établi une feuille de présence, signée par chaque participant présent à l'assemblée, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire, à laquelle sont annexés les pouvoirs et les bulletins de vote par correspondance des associés ayant voté par correspondance. Il en ressort que 127 associés détenant 175 100 droits de vote en AGO, sont présents ou représentés ; l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer.

Monsieur Pierre Schmidtgall préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président met à disposition de ses associés :

- une copie de la convocation adressée aux associés ;
- les statuts de la Société ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2022
- le texte des résolutions proposées à la présente assemblée

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le texte des résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés au siège social 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations. Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 – Quitus au Président*
- *Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement*
- *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022*
- *Pouvoir pour l'accomplissement des formalités*

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président ayant permis de constater que les associés présents ou représentés détiennent un nombre de droits de vote atteignant le quorum d'un quart requis pour les assemblées générales ordinaires, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer. Il est rappelé que les décisions relevant de la catégorie des décisions collectives ordinaires doivent être prises à la majorité simple des voix dont disposent tous les associés présents ou représentés.

Le Président présente ensuite les activités et les résultats de la Société sur l'année 2022. Puis, il ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Première Résolution

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 – Quitus au Président

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes, faisant ressortir un

1001PACT FUNKY VEGGIE

Société par actions simplifiée à capital variable

Siège social : 118/130 avenue jean-jaurès - 75169 Paris CEDEX 19

891 336 398 R.C.S. Paris

(la « **Société** »)

bénéfice de 277,47 euros.

donne quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 167 600

Voix contre : 2500

Abstentions : 5000

Deuxième Résolution

Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

constate qu'aucune dépenses et charges non déductibles fiscalement n'a été réalisée au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 170 100

Voix contre : 0

Abstentions : 5 000

1001PACT FUNKY VEGGIE
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 118/130 avenue jean-jaurès - 75169 Paris CEDEX 19
891 336 398 R.C.S. Paris
(la « *Société* »)

Troisième Résolution
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 277,47 euros de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice s'élevant à 277,47 euros,
Le report à nouveau antérieur à -287,47 euros,
L'affectation du bénéfice au Report à nouveau antérieur qui s'élève ainsi à -10,00 euros

Affectation :

277,47 euros au poste « report à nouveau » débiteur

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 622 790,00 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il s'agit du premier exercice comptable, il n'y a donc jamais eu de distribution de dividendes sur un exercice précédent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 172 600

Voix contre : 2500

Abstentions : 0

Quatrième résolution
Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 174 800

Voix contre : 200

Abstentions : 100

« Certifié Conforme »

Monsieur Pierre Schmidtgall
Président



COMPTES ANNUELS

1001PACT FUNKY VEGGIE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022

118-130 AV JEAN JAURES
75019 Paris



SIRET : 89133639800013

NAF : 6630Z

Certifiés conformes,

Pierre Schmidgall
Président

Bilan Actif

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2022
	Brut	Amor. Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	622 694		622 694	622 694
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	ACTIF IMMOBILISÉ			
	622 694		622 694	622 694
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	180		180	160
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 614		1 614	1 157
Charges constatées d'avance	349		349	748
	ACTIF CIRCULANT			
	2 144		2 144	2 065
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
	TOTAL ACTIF	624 838		624 760

Bilan Passif

	Bilan Passif	Du 01/01/2022	Du 18/11/2020
		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres			
Capital social ou individuel	(dont versé)	622 800	622 800
Prime d'émission, de fusion, d'apport			622 800
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
- Légale			
- Statutaires ou contractuelles			
Réserves :			
- Réglementées			
- Autres			
Report à nouveau		-287	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		277	-287
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		622 790	622 513
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
- Risques			
Provisions pour :			
- Charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
- <i>Àuprès</i> des établissements de crédit			
Emprunts et dettes :			
- Financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
- Fournisseurs et comptes rattachés		908	1 039
Dettes :			
- Fiscales et sociales		141	208
- Sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		1 000	1 000
EMPRUNTS ET DETTES		2 048	2 247
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		624 838	624 760

COMPTES ANNUELS

1001PACT FUNKY VEGGIE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022

118-130 AV JEAN JAURES
75019 Paris



Certifiés conformes,

SIRET : 89133639800013

NAF : 6630Z

Pierre Schmidgall
Président

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 624 838 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 277 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions crédances virements

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement et de développement

Autres postes d'immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions : - Sur sol propre

- Sur sol d'autrui

- Générales, agencements et aménagements constructions

Installations : - Techniques, matériel et outillage

- Générales, agencements et aménagements divers

Matériel : - De transport

- De bureau et informatique, mobilier

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations financières

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres : - Participations 622 694

- Titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

622 694

TOTAL GÉNÉRAL

622 694

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		

Frais d'établissement et de développement

Autres postes d'immobilisations incorporelles

TOTAL

Terrains

Constructions : - Sur sol propre

- Sur sol d'autrui

- Gales, agencets et aménagt. const.

Installations : - Techniques, matériel et outillage

- Gales, agencets et aménagt. divers

Matériel : - De transport

- De bureau et informatique, mob.

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

TOTAL

Participations évaluées par mise en équivalence

Autres : - Participations 622 694

- Titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL

622 694

TOTAL GÉNÉRAL

622 694

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
-----------------------	--------------------------------	---	---	--------------------------------

Réglementées

- Reconstitution des gisements

Provisions pour :

- Investissements
- Haute des prix

Amortissements dérogatoires

Provisions pour prêts d'installation

Autres provisions réglementées

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
--------------------------------	--	--	--	--

Risques et charges

- Litiges
- Garanties données aux clients
- Pertes sur marché à terme
- Amendes et pénalités
- Pertes de change

Provisions pour :

- Pensions et obligations
- Impôts
- Renouvellement des immobilisations
- Gros entretien et grandes révisions
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer

Autres provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
---	--	--	--	--

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
--------------------------	--------------------------------	---	---	--------------------------------

Dépréciations

- Incorporelles
- Corporelles

Immobilisations :

- Titres mis en équivalence
- Titres de participation
- Financières

Sur stocks et en cours

Sur comptes clients

Autres provisions pour dépréciation

DÉPRÉCIATIONS				
TOTAL GÉNÉRAL				
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises , - Financières - Exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Commentaires : néant